

Bœuf de pâturage: Deux labels en comparaison Page 4

Porc: Engraissement des verrats inéluctable Page 12

Photovoltaïque: Petite leçon de calcul Page 14



Andreas Ballif,
agriculteur bio à
Twannberg,
preneur de crédit
à la BAS depuis
2009

«La philosophie de la BAS
s'accorde bien avec le bio. De
plus, ma conseillère de la
BAS connaît extrêmement bien
le monde de l'agriculture.»



Ferme bio
et production
d'énergie
renouvelable.



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Pour une véritable alternative:
T 021 319 91 00, www.bas.ch

transparent humain social
transparent
équitable créatif innovant

contient: Coniothyrium minitans

Contans® WG

La force de la nature contre le sclérotinia

Andermatt Biocontrol AG
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
Telefon 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch



Votre
partenaire pour
semences BIO



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Pour les semis après la récolte

- Bio 1000:** Mélange annuel pour cultures dérobées
- Bio 2000:** Mélange trèfles violet-raygras bisannuel
- Bio 3000:** Mélange graminées-trèfles 3 ans
- BIOLUZ:** Mélange luzerne-graminées 3 ans avec ray-grass hybride
- Mst 323:** Mélange luzerne-graminées 3 ans avec fétuque des prés
- Bio 4000:** Mélange longue durée graminées-trèfles
- Bio 4400 Turbo:** Mélange longue durée
- Mélange vert de trèfle d'hiver bio:**
Spécialement pour les semis tardifs
- Turbo-graminées pour verdissement hivernal**

Grand choix de:

semences de dérobées bio, engrais
verts bio comme par exemple: du colza,
la navette d'été, le radis fourrager,
la moutarde, la phacélie, ainsi que ALEXPP bio,
N-Plus bio et div. trèfles et graminées

Demandez le nouveau catalogue des semences.
Mühle Rytz AG, Agrarhandel und Bioprodukte
3206 Biberen, Tel. 031 754 50 00, www.muehlerytz.ch

Conseiller régional, dépôts:
Andreas Neyerlin, 4246 Wahlen/BL, Tel. 079 699 44 16
Samen Steffen AG, 4901 Langenthal, Tel. 062 916 13 70



Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...
Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.
Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.
Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso
☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84
crivelliimballaggi@hotmail.com

**50 ANS
JAHRE** Qualité oblige!



**Poulettes BIO
Poussins fem. BIO
Poussins de chair BIO**



Wüthrich Couvoir SA

CH-3123 Belp • Téléphone 031 819 61 82 • poussin.ch



Une petite prédication

«... Car toute chair est comme l'herbe», écrivait Pierre aux premiers chrétiens d'Asie Mineure. L'apôtre ne parle pas de production de viande basée sur les fourrages grossier mais attire l'attention sur le caractère éphémère des hommes: L'herbe finit par se dessécher, et le corps humain est lui aussi éphémère.



Aujourd'hui, l'éthique est quelquefois – et la religion en général – considérée comme une affaire privée. Seule une petite minorité de gens se demandent avant de manger si ce qu'il y a dans l'assiette est non seulement de qualité mais aussi éthique. Il est aussi

probable que peu de consommateurs bio veuillent consciemment changer le monde par leurs achats.

Ce qui est beau avec le mouvement bio, c'est que nous pouvons quand même changer activement le monde: Donner moins de soja et plus d'herbe au bétail, renoncer aux herbicides, faire plus pour la biodiversité, utiliser moins d'additifs, etc. La production biologique transporte notre travail au-delà de la production de calories dans un contexte plus vaste et plus stimulant.

Considérer le monde comme Pierre le prônait ne mène cependant pas bien loin. La recette du revirement tient dans la cohérence de la production, de la commercialisation et de l'amélioration des conditions cadres. Le consommateur achète un produit bio parce qu'il est bon, bien positionné, contient des prestations complémentaires et se vend à un prix correct.

Comme l'augmentation de la demande le montre clairement, travailler avec cette cohérence peut mener au succès durable des secteurs jusqu'ici délaissés comme la viande bio.

Vu ainsi, nous devrions d'un côté garder Pierre devant les yeux et réfléchir aux valeurs qui perdurent. Et de l'autre... si vous me posez la question, nous devrions aussi considérer avec l'Ancien Testament qu'«il n'y a de bonheur pour l'homme que dans le manger, le boire et le plaisir qu'il prend.» – Une combinaison idéale.

Stephan Jaun, Rédacteur en chef

bioactualités



4



12



14



18

PRODUCTION

4 Viande de bœuf produite au pâturage

La demande pour la viande des bœufs engraisés au pâturage augmente sans cesse. Les paysannes et paysans bio ne devraient-ils pas opter pour la production de Natura-Beef-Bio ou de Bœuf Bio de Pâturage? Vue d'ensemble et comparaison des caractéristiques de ces deux labels.

8 Deux expositions de vaches bio

BIO SUISSE

9 Enquête sur les questions d'équité

10 Rapports sur l'année de contrôle 2011

11 Fermebourgeon.ch s'ouvre aux preneurs de licences

RECHERCHE

12 L'engraissement des verrats a le vent en poupe

L'UE pousse à la roue de l'engraissement des verrats même pour l'agriculture conventionnelle. Comment l'agriculture biologique fera-t-elle pour conserver son leadership en matière de protection des animaux?

CONSEILS

14 La photovoltaïque est-elle rentable?

Max Meyer, président des Paysans solaires, explique ce à quoi il faut réfléchir et faire attention avant d'investir dans une installation photovoltaïque.

16 Contrôle 2013: Accent sur les pondeuses

Les contrôles 2013 accorderont une attention toute particulière aux poules pondeuses.

RUBRIQUES

11 Petites annonces

18 Brèves

19 Agenda

19 Impressum

Viande de bœuf bio du pâturage – deux labels en comparaison

La demande de viande bio continue d'augmenter. Tant la Coop que la Migros cherchent davantage de bovins d'engraissement au pâturage. Les producteurs qui désirent se lancer dans l'engraissement devraient soigneusement peser les chances et les exigences des deux labels Natura-Beef-Bio et Bœuf Bio de Pâturage.

La Coop a depuis longtemps identifié le potentiel commercial de la viande de bœuf produite dans la nature et a lancé en 1980 avec Vache mère Suisse le label Natura-Beef, dont la variante bio existe depuis 2002. La Migros a suivi en 1998 en Suisse orientale avec son propre label, le Bœuf Bio de Pâturage (Bio Weide-Beef).

La viande de ces deux labels se vend très bien. Selon Urs Weingartner, acheteur viande à la Coop, le marché du Natura-Beef-Bio progresse dans la même mesure que l'ensemble du secteur bio, c.-à-d. de cinq à dix pourcent chaque année. «Cette année, nous aurons abattu environ 7000

ducteurs seront donc accueillis à bras ouverts (voir aussi l'interview à la page 6).

Deux formes de production différentes

Les deux labels sont basés sur le Cahier des charges de Bio Suisse. Les exigences de base sont donc identiques: affouragement 100 pour cent bio et au maximum 10 pour cent de concentrés. Au-delà, ces deux formes de production diffèrent beaucoup. Pour le Natura-Beef-Bio, l'élevage sous la mère est obligatoire et les bêtes doivent avoir un minimum de sang de race à viande. Elles sont abattues à l'âge de 10 mois. Le label Bœuf Bio de Pâturage abat quant à lui les bovins seulement quand ils atteignent le poids vif minimal de 550 kg, ce qui signifie entre 15 et 24 mois selon les races. Une proportion de race à viande de 50 pour cent suffit, l'élevage sous la mère n'est pas obligatoire et les jeunes bêtes peuvent aussi grandir dans d'autres fermes (voir le tableau pour les détails).

La production de veaux sevrés pour les producteurs de Bœuf Bio de Pâturage est une option intéressante pour ces dernières, souligne Hubert Lombard. Les vaches laitières qui ne conviennent pas pour la sélection peuvent en effet être inséminées avec un taureau de race à viande, ce qui permet de bien vendre leur veau. «La ferme ne doit donc pas arrêter le lait et peut améliorer le revenu de l'élevage bovin sans diminuer la production laitière», affirme Hubert Lombard, tout à fait convaincu des avantages financiers de ce système.

Le prix à l'abattage du Bœuf Bio de Pâturage comprend le prix Proviande OB plus un supplément de 1,60 franc pour le pâturage et une prime bio de 0,80 franc, à quoi se rajoutent encore les suppléments de qualité pour les bêtes H et C.

Vaches mères obligatoires pour le Natura-Beef-Bio

L'élevage sous la mère est obligatoire pour les producteurs de Natura-Beef-Bio, et les veaux se nourrissent exclusivement du lait de la mère et d'herbe. Se lancer dans l'élevage de vaches mères demande un peu plus de planification que pour le Bœuf Bio de Pâturage, dit Urs Vogt, le directeur de Vache mère Suisse. «Il est important de commencer la planification assez tôt»: Il faut souvent commencer par transformer la stabulation de manière adéquate, puis il faut acheter un troupeau convenable.



«Le marché du Natura-Beef-Bio progresse dans la même mesure que l'ensemble du secteur bio.» Urs Weingartner, Acheteur viande, Coop

bovins», estime-t-il. La demande globale de Natura-Beef augmente, aussi pour la qualité bio.

La Migros pourrait aussi abattre davantage de Bœufs Bio de Pâturage qu'il ne s'en produit actuellement, dit Martin Schmitz, le responsable du marketing du secteur viande de Migros Aare. Quelque 3000 bovins ont été bouchés en Suisse en 2011 sous ce label. Les nouveaux pro-

Engraissement de finition au pâturage

À part le pâturage obligatoire et les exigences en matière de biodiversité, le label Bœuf Bio de Pâturage impose le moins possible de contraintes aux producteurs. «Pour nous, l'essentiel est une viande de très bonne qualité et tendre provenant de bœufs qui ont passé toute leur vie au pâturage», explique Hubert Lombard, le président du GI Bœuf Bio de Pâturage (IG Bio Weide-Beef, n.d.t.). Les agriculteurs doivent élever les bêtes de manière à produire une viande de bonne qualité pour atteindre un bon prix. «Nous misons totalement sur l'effet incitatif de la taxation de la viande», explique encore Hubert Lombard. La race n'a donc en principe pas d'importance.

Certains producteurs se sont entretemps spécialisés dans l'élevage ou l'engraissement de finition et achètent des remontes d'engraissement bio à d'autres paysans, par exemple à des fermes lai-



Photo: Linus Silvestri

Les remontes d'engraissement pour le label Bœuf Bio de Pâturage ne sont abattues que lorsqu'elles atteignent le poids vif exigé de 500 à 550 kg.



Photo: Mutterkuh Schweiz

Les bêtes de boucherie Natura-Beef-Bio se nourrissent essentiellement avec le lait de la mère, qui est lui-même produit surtout avec les propres fourrages de la ferme.



Les Natura-Beef de qualité bio rapporte 60 francs de plus que les non bio.

Les fermes qui passent de la production laitière au Natura-Beef-Bio peuvent si tout marche bien réussir cette reconversion en quelques mois: «La stabulation peut être transformée pendant l'été alors que les vaches mères qui viennent d'être



achetées vivent au pâturage», explique Urs Vogt. Les producteurs qui passent à l'élevage de vaches mères le font souvent parce que cela offre de meilleures possibilités de combinaisons de revenus que les vaches laitières.

Vaches mères: ne pas sous-estimer le temps de travail!

Urs Vogt avertit cependant qu'il ne faudrait surtout pas sous-estimer le temps de travail pour les élevages de vaches mères, qui doivent être surveillées attentivement, surtout au moment des vêlages. «Les éleveurs de vaches mères doivent avoir du flair pour les animaux», dit-il. C'est même la condition la plus importante pour réussir un élevage de vaches mères. Ce genre d'élevage convient surtout aux fermes avec beaucoup de prairies regroupées. «Nous cherchons en ce moment des producteurs bio qui livrent leurs bêtes de boucherie entre juillet et mars», explique-t-il à propos de la situation de la demande à Vache mère Suisse (voir aussi page 7). L'offre bio couvre en effet bien la demande d'avril à juin. La Coop paie pour les bêtes Natura-Beef-Bio un supplément de 60 francs par rapport aux Natura-Beef non bio, dont le prix à l'abattage comprend le prix AQ plus un supplément d'en moyenne 2 francs. S'y rajoutent le cas échéant le supplément de qualité pour les bêtes H et C.

Claudia Frick

Vue d'ensemble des deux labels

	 Natura-Beef-Bio	 Bœuf Bio de Pâturage
Races et croisements autorisés	Bêtes enregistrées avec preuve de l'ascendance: Le père et le père de la mère doivent être dans le Herd Book des Bovins à Viande.	Idéalement au moins 50 % de race à viande, donc les croisements entre races laitières et à viande et BO ou Simmental pure sont aussi autorisés. L'enregistrement au herd-book n'est pas nécessaire. Seulement des génisses et des bœufs, pas de taurillons.
Stabulations et parcours	SRPA et SST, pâturage ou parcours quotidien, pâturage pendant la période de végétation et parcours en hiver.	SRPA et SST, pâturage au min. 8 heures par jour en été, parcours permanent en hiver.
Affouragement	Les veaux se nourrissent du lait maternel puis essentiellement des fourrages de la ferme, surtout herbe et foin.	Herbe et foin, concentrés si nécessaire pour l'engraissement de finition.
Sevrage et castration	Les veaux grandissent avec leur mère et au sein du troupeau de vaches mères et ne sont séparés de la mère que pour l'abattage.	Pas de prescriptions, les veaux peuvent être séparés de la mère 1 à 2 jours après la naissance. Les veaux mâles doivent être castrés.
Moment de l'abattage	À l'âge de 10 mois pour un poids mort de 170 à 260 kg. Les bêtes doivent être en permanence dans la ferme reconnue.	À 500 – 550 kg de poids vif, c.-à-d. après 12 à 27 mois, max. 2 pelles (poids mort cible: 280 kg). Les bêtes doivent vivre dans une ferme Bœuf Bio de Pâturage pendant au moins 6 mois avant l'abattage.
La ferme doit être certifiée par	Vache mère Suisse, Bourgeon Bio Suisse	Bourgeon Bio Suisse

Les agriculteurs et agricultrices qui s'intéressent à la production pour un de ces deux labels peuvent s'adresser directement soit à Vache mère Suisse soit au GI Bœuf Bio de Pâturage (IG Bio Weide-Beef). Le FiBL les renseignera volontiers pour les questions d'élevage et de conditions d'élevage.

■ www.bioweidebeef.ch, Hubert Lombard, tél. 079 414 92 56

■ www.vachemere.ch, tél. 056 462 54 05

■ www.fibl.org, tél. 062 865 72 72

www.bioactualites.ch → Élevages → Bovins → Engraissement au pâturage

«Le Bœuf Bio de Pâturage a un gros potentiel»

La plus grande coopérative Migros, la coopérative Migros Aare, vend du Bœuf Bio de Pâturage depuis deux ans. Martin Schmitz, le responsable du marketing pour le secteur viande, est convaincu par le succès de cette marque premium.

bio actualités: À quel point êtes-vous satisfait des ventes de Bœuf Bio de Pâturage?

Martin Schmitz: Je suis très satisfait. Nous en avons vendu trois fois plus en 2011 qu'en 2010. Cette viande n'est vendue qu'à la coupe, et certains morceaux même seulement en qualité Bœuf Bio de Pâturage. Cela permet au boucher de conseiller les clients et de répondre à leurs questions sur le label. C'est le label de qualité de la Migros pour la viande de bœuf.

Migros fait pour éviter le retour d'un tel déséquilibre?

La progression des ventes de ces deux dernières années prouve l'augmentation de la demande de la clientèle pour de la viande de production durable et respectueuse des animaux. Cette évolution n'a certainement de loin pas atteint son zénith. Nous sommes en contact permanent avec le GI Bœuf Bio de Pâturage pour pouvoir équilibrer l'offre et la demande. Vu le manque de bêtes et la forte augmentation de la

demande, nous avons volontairement renoncé à toute intervention marketing. En cas de besoin cela nous permettrait certainement d'augmenter les ventes. Je suis donc convaincu que la Migros est un partenaire fiable pour les producteurs de Bœuf Bio de Pâturage. D'autant plus qu'elle a ancré son engagement pour le bio et le développement durable dans les valeurs centrales de sa stratégie d'entreprise.

Interview: Claudia Frick

Jusqu'où estimez-vous que le potentiel du Bœuf Bio de Pâturage peut aller?

Il y a un gros potentiel, mais il est difficile d'articuler des

«Nous manquons actuellement cruellement de Bœuf Bio de Pâturage.»

Martin Schmitz,
Responsable du marketing du secteur viande,
Migros Aare

chiffres précis. Nous avons actuellement trop peu de bêtes de cette qualité. Ce qui avait commencé comme un produit régional en Suisse orientale est maintenant aussi proposé dans les coopératives Aare et Zurich. La demande pour davantage de Bœuf Bio de Pâturage est particulièrement forte à Zurich. L'équilibre de l'offre et de la demande n'est en tout cas pas encore atteint. Et si les coopératives de Suisse romande s'y mettent aussi un jour, il faudra encore plus de Bœuf Bio de Pâturage.

Quand la vente de Bœuf Bio de Pâturage a commencé en Suisse orientale il y a quelques années, il y avait parfois plus de viande que ce qui pouvait être vendu. Qu'est-ce que la



La viande de Bœuf Bio de Pâturage se vend maintenant aussi dans les coopératives Migros Aare et Zürich.

Photo: Petra Schwinghammer



Natura-Beef-Bio: Les vêlages d'automne collent à l'offre de fourrages et à la courbe des prix.

C'est à la fin de l'été que le prix des bœufs d'étal est le plus haut – aussi pour le Natura-Beef-Bio. Andreas et Marianne Kramer font de bonnes expériences avec les vêlages en automne et les abattages à la fin de l'été – et répondent ainsi à un besoin du marché.

Les 26 vaches mères et leurs veaux sont tranquillement étendus dans la stabulation libre. La plupart d'entre eux sont déjà grands et forts. «Nous n'avons pratiquement pas de jeunes veaux en juin», explique Andreas Kramer. «Nos veaux viennent au monde entre septembre et novembre.» Ils sont donc abattus de juillet à septembre, ce qui permet aux Kramer de profiter des prix élevés de la fin de l'été: L'année passée, les bêtes étaient payées près de 40 centimes de plus au kilo de poids mort qu'au début de l'été.

Les Kramer ne se sont en fait pas décidés consciemment pour les abattages en été. Ça s'est donné comme ça, raconte Andreas Kramer. «Vu que nous ne produisons pas de remontes d'élevage, nous achetons les bêtes que nous voulons à deux fermes du Saanenland après la saison d'alpage. Ces vaches arrivent chez nous au moment de vêler.»

Andreas Kramer a repris la ferme de son père il y a treize ans. Le domaine, qui était axé sur la production laitière, respectait déjà le Cahier des charges de Bio Suisse. «Nous doutions que notre ferme puisse survivre avec le prix du lait alors en vigueur, et nous avons cherché une autre branche de production», se rappelle Andreas Kramer. Leur attention a été attirée par la production de Natura-Beef-Bio. «Ça nous convenait notamment parce que cela nous permettait de garder beaucoup de nos vaches et de n'en acheter que quelques-unes.» C'était il y a huit ans.

Affouragement peu intensif en automne

Les vaches mères sont inséminées avec du sperme de taureau Limousin. La fécondité est bonne et les veaux sont généralement en bonne santé, explique Andreas Kramer. Juste ici ou là une grippe, une diarrhée ou une pneumonie qu'il faut traiter.

Un des avantages des vêlages en automne se trouve dans l'affouragement: «Vu qu'au début les veaux ne peuvent pas encore consommer tout le lait de leurs mères, nous essayons d'aplanir un peu la courbe de lactation en extensifiant l'affouragement à partir de l'automne.» La



Photo: Claudia Frick

Marianne et Andreas Kramer, de Gams SG, font vèler leurs vaches mères en automne.

Portrait du domaine

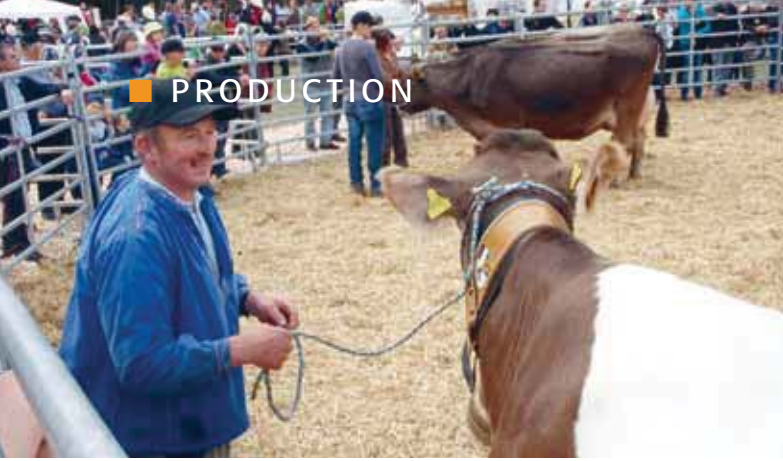
Gams SG, ferme Bourgeon
23 ha d'un tenant: 17 ha de pâturages,
2 ha d'épeautre, 2 ha de prairie tempo-
raire et 2 ha de maïs
26 vaches mères
(Brune originale et Simmental)
2000 poules pondeuses

quantité de lait augmente de nouveau au printemps à partir de la mise à l'herbe, et les veaux en profitent. Le seul désavantage est que les vaches taries engraisent facilement pendant l'été. En hiver, les vaches sont immobilisées dans le cornadis pour que même les vaches de rang inférieur puissent manger assez. La ration de foin et de silo d'herbe est complétée par un peu de maïs.

Les vaches et leurs veaux vivent dans une grande stabulation libre sur litière profonde dépourvue de logettes. «Nous avons dès le début veillé à ce que la stabulation permette de ne pas écorner les vaches et à ce que le troupeau puisse se comporter le plus naturellement possible même dedans», explique Andreas Kramer. C'est donc une stabulation froide sur litière profonde – en quelque sorte un chauffage au sol naturel. Ils n'ont jamais observé que les veaux aient des problèmes à cause du froid. «Les vaches et les veaux ont juste bougé un peu plus cette année pendant les grands froids du mois de février», dit-il encore. Mais il n'y a eu aucun problème de santé.

En plus du Natura-Beef-Bio, Andreas et Marianne Kramer produisent aussi des œufs. «Nous cherchions une deuxième branche de production pour que notre ferme puisse tourner», expliquent-ils. Natura-Beef-Bio, poules pondeuses et quelques grandes cultures semblent être la combinaison idéale pour leur ferme.

Claudia Frick



Encore en bonne santé et très productive à dix ans: Gerbi Mara (devant) avec Valentin Sutter et Speer Jnes, qui a bientôt dix ans, avec Peter et Alfonsa Wolf. Hans Roffler et Anet Spengler présentent la jeune vache Etvei Răzia (devant).

Photos: Andi Schmid

Vaches brunes longévives: Exposition bio à l'Agrischa

Quatre fermes bio du Prättigau et de Davos ont présenté leurs belles vaches bio à fin avril lors de l'exposition de bétail Agrischa 2012: Des vaches de la race Brune longévives et en bonne santé qui produisent énormément de lait avec les fourrages grossiers de leur ferme bio et peu de concentrés.

Présentation convaincante pour la vache de 10 ans Gerbi Mara de Heidi et Valentin Sutter de Schiers. Mara a donné

plus de 51'000 kilos de lait en 6 lactations, et toujours avec des nombres de cellules inférieurs à 100'000. De même, Speer Jnes d'Alfonsa et Peter Wolf de Buchen est encore en bonne santé et très productive pour ses 10 ans. Deux jeunes vaches avec beaucoup de substance ont été présentées par Dorli et Hans Roffler de Luzein. Sonja et Jakob Conrad de Davos ont présenté deux vaches particulièrement fortes en 2^{ème} et 3^{ème} lactation. Le sélectionneur a

expliqué au public qu'il trait pendant une année et demie les vaches qui donnent vraiment beaucoup de lait et ne les fait vèler que tous les deux ans, ce qui leur permet de donner beaucoup de lait avec peu de concentrés.

L'exposition des vaches bio d'Agrischa est toujours organisée par Bio Grischun et le FiBL en collaboration avec les éleveurs.

Anet Spengler Neff, FiBL

Présentation de descendance Tachetée rouge suisse chez Hans Braun

Le paysan Bourgeon Hans Braun sélectionne depuis de nombreuses années avec trois autres éleveurs des lignées de vaches très bien adaptées au pâturage intégral en bio. Ces quatre éleveurs s'échangent continuellement leurs taureaux de monte naturelle. Des doses de sperme sont produites par Swissgenetics une fois qu'ils ont eu trente filles.

Les taureaux Pit, Pirmin, Alex et Star peuvent être vus sur le site internet www.swisgenetics.ch. Ils n'ont encore que peu de valeurs d'élevage tirées des contrôles laitiers de leurs filles, donc Hans Braun a présenté lui-même les descendantes de ces taureaux lors d'une présentation de descendance très courue organisée dans sa ferme.

Ces vaches ont de belles mamelles, des rendements laitiers convenables et beaucoup de substance. Elles sont aussi bonnes sur le plan du nombre de cellules et de la fécondité, et les filles de Pit et de Pirmin ont des notes légèrement négatives seulement pour les teneurs en protéines.

Anet Spengler Neff, FiBL

Belles mamelles, bons rendements laitiers, beaucoup de substance mais un peu trop peu de protéines: Les filles de Pit.

À trois ans, Pirmin Severina a vèlé le 25 janvier 2012 et est de nouveau gestante depuis le 29 mars.



Photos: Anet Spengler Neff

Attentes des producteurs: prix équitables et bonne collaboration

Les productrices et producteurs Bourgeon sont en majorité satisfaits de leurs acheteurs. Les premiers résultats d'une enquête représentative effectuée auprès des producteurs Bourgeon montrent que les relations commerciales équitables ne dépendent pas que des prix mais aussi de la collaboration.

Dans le cadre de son projet Relations commerciales équitables, Bio Suisse a interrogé les agriculteurs Bourgeon sur leurs rapports avec leurs acheteurs. Le

premier dépouillement montre que près des deux tiers des 526 participants à l'enquête sont satisfaits à très satisfaits des relations commerciales en général. Un petit cinquième s'est déclaré insatisfait ou très insatisfait. Il n'y avait de ce point de vue pas de grandes différences entre grands et petits domaines, entre fermes de plaine et de montagne ou entre branches de production (p. ex. fermes laitières, d'engraissement ou maraîchères).

Il y a encore des choses à améliorer. D'autres résultats plus détaillés de cette enquête seront publiés dans le prochain numéro du bio actualités.

Jörg Schumacher, Bio Suisse

Les gagnants du tirage au sort

- Jakob Brunner, de Hemberg, et la Famille Eichenberger, de Beinwil am See: Un bon d'achat d'une valeur de 50 francs pour du vin bio du domaine du FiBL dans le Fricktal (<http://weingut.fibl.org>).
- Christian Egli-Gwerder d'Ascharina, Susanne Mori-Bichsel de Kallnach, Meinrad Betschart de Rickenbach b. Schwyz et Madlen Jost-Gerber de Krauchthal: Un bon d'achat pour la boutique en ligne de Bio Suisse (<http://shop.bio-suisse.ch/>).

Toutes nos félicitations aux heureux gagnants de ce tirage au sort, et un grand merci pour leur engagement à toutes celles et ceux qui ont participé à l'enquête, et à nos sponsors pour les prix!
jös

Critère principal: les prix

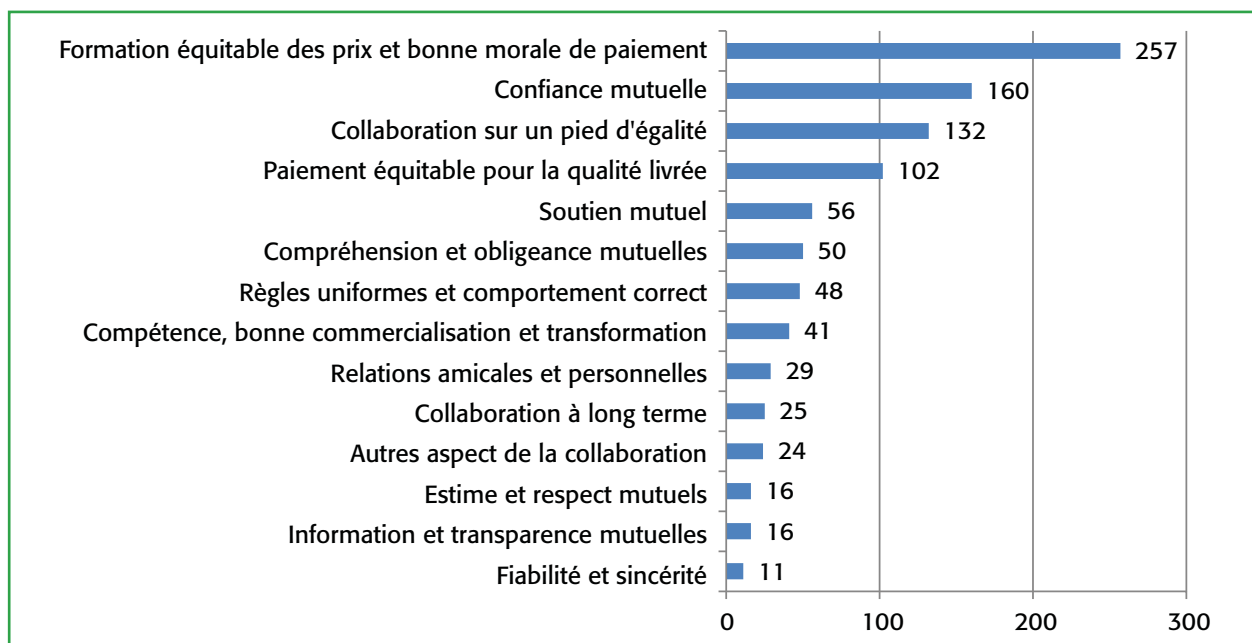
Les productrices et les producteurs ont pu profiter d'une question ouverte pour définir ce qui à leurs yeux fait partie du comportement équitable d'un acheteur. Près de 400 participants ont énuméré leurs attentes. Les prix équitables étaient le plus souvent nommés (cf. graphique), mais ils ont aussi mentionné d'autres aspects comme la fiabilité, la transparence et le respect.

Les producteurs Bourgeon semblent donc dans l'ensemble avoir des relations assez bonnes avec leurs acheteurs, mais il

Le contexte de l'enquête sur l'équité

Les délégués des organisations membres de Bio Suisse ont approuvé en avril dernier le Code de conduite pour le commerce des produits Bourgeon, qui définit les principes de la collaboration, de la formation partenariale des prix, de la priorité pour la qualité et de l'engagement social et environnemental.

Le Code forme la base d'une enquête effectuée ce printemps par Bio Suisse avec la collaboration de l'université de Kassel en Allemagne. Plus de 2000 producteurs Bourgeon avaient reçu une invitation à ce sujet, et le quart y a participé. L'enquête s'adressait avant tout aux producteurs qui ne font pas que de la vente directe. L'enquête auprès des preneurs de licences démarrera cet été. L'objectif est de continuer à développer ces sondages pour les transformer en instrument de surveillance régulière de l'équité des relations commerciales.
jös



Graphique: Jörg Schumacher, Bio Suisse, et Daniel Mühlhuth, Uni Kassel

Attentes des productrices et producteurs Bourgeon qui ont participé à l'enquête à l'égard du comportement de leurs acheteurs (nombre de mentions: n = 437, question ouverte, plusieurs mentions possibles).

Rapport sur les contrôles 2011 – zéro retrait de certification

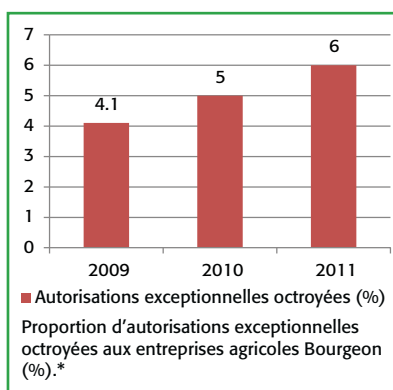
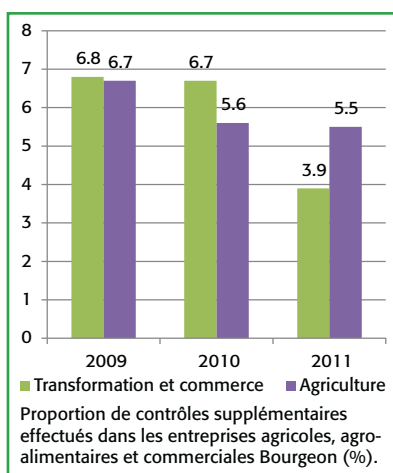
Les organismes de contrôle et de certification ont de nouveau contrôlé à fond le secteur biologique suisse en 2011. Les principaux résultats des rapports annuels des organismes de contrôle peuvent maintenant être comparés sur les trois dernières années.

■ Agriculture

Les organismes de certification indiquent avoir contrôlé et certifié au total 5708 producteurs Bourgeon, dont 20 % par Bio Test Agro (BTA) et le reste par bio.inspecta. Des contrôles supplémentaires ont été faits en plus du contrôle annuel

À propos des rapports annuels

Les organismes de certification agréés par Bio Suisse doivent déposer chaque année un rapport d'activité. Ces données permettent d'avoir une vue d'ensemble des dérogations, des contrôles et des sanctions et de faire des comparaisons, ce qui améliore l'assurance-qualité et l'harmonisation. Pour diverses raisons, les chiffres de ces rapports annuels ne peuvent pas être comparés aux autres chiffres publiés par Bio Suisse. ram/jös



ordinaire dans 316 fermes, c'est à peu près autant que l'année d'avant et un peu moins qu'en 2009 (cf. graphique «Proportion de contrôles supplémentaires»). Les organismes de certification ont aussi octroyé 341 dérogations – presque toutes pour des achats d'animaux ou de fourrages conventionnels. C'est un peu plus que les autres années (cf. graphique «Proportion de dérogations»).

Les contrôleurs ont rédigé des remarques ou des sanctions sans suite de frais pour 869 producteurs, et 287 producteurs (5 %) ont reçu des sanctions avec suite de frais, le plus souvent avec des répercussions sur les paiements directs, mais aucune ferme n'a dû être exclue en 2011 pour cause de graves infractions (cf. graphique «Proportions des sanctions»).

■ Transformation et commerce

Sur les 1105 entreprises agroalimentaires et commerciales où le respect du Cahier des charges de Bio Suisse a été contrôlé, 721 avaient un contrat de licence ou d'utilisation de la marque Bourgeon (les transformateurs à façon n'ont en général pas de licence mais sont quand même contrôlés). La part de marché de bio.inspecta atteint 90 %. 42 entreprises – nettement moins que l'année d'avant – ont eu un contrôle supplémentaire.

Les organismes de certification ont

infligé 521 conditions à 403 entreprises (37 %), dont 186 avaient une importance pour la certification. Les contrôleurs ont constaté 28 infractions débouchant sur des amendes, et le Bourgeon a dû être retiré à deux lots de produits.

Hans Ramseier et Jörg Schumacher, Bio Suisse

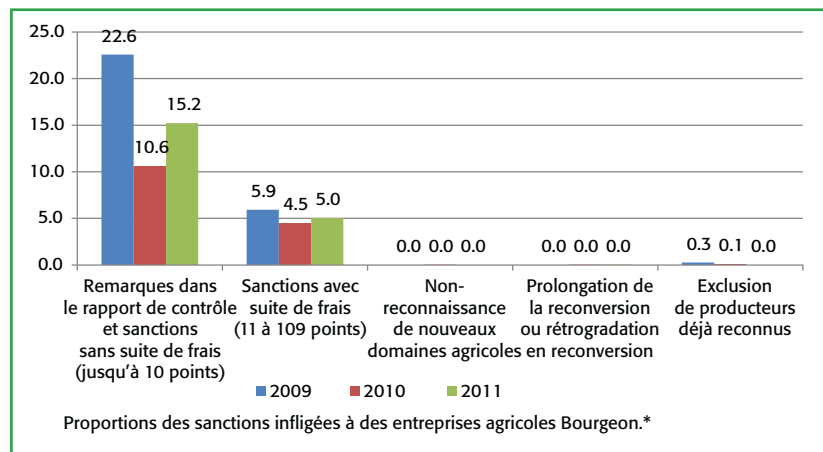
Les cinq plus fréquents motifs de sanction

■ Agriculture

1. Analyses de terre manquent
2. Protection architecturale et qualitative des animaux pas respectée et/ou attestation actuelle manque
3. Lacunes en protection des eaux
4. Production animale: exigences SRPA ou spécifiques pas remplies
5. Provenance des animaux pas conforme à l'Ordonnance bio

■ Transformation et commerce

1. Étiquettes pas autorisées par Bio Suisse et/ou pas correctes
 2. Déclarations pas correctes sur les bulletins de livraison et les factures
 3. Tampon de reconnaissance Bourgeon manquant sur les certificats de contrôle ou les attestations de Bio Suisse
 4. Produits pas listés dans l'annexe du contrat de licence alors qu'ils doivent être certifiés
 5. Désignation erronée de marchandises importées
- ram/jös



* Les données proviennent des rapports annuels 2011 fournis par les organismes de contrôle et de certification.

Fermebourgeon.ch s'ouvre aux preneurs de licences

Où acheter un yogourt Bourgeon directement à la laiterie du village? une saucisse Bourgeon à la boucherie d'un bled pas loin? La recherche sur www.fermebourgeon.ch permet maintenant de trouver des réponses à ces questions puisque ce site vient de s'ouvrir aux petits preneurs de licences.

Le portail internet www.fermebourgeon.ch accueille depuis le 1^{er} juin non seulement la vente directe par les agriculteurs, mais aussi par les petits preneurs de licences de Bio Suisse. Les laiteries, boulangeries et boucheries ont donc maintenant la possibilité d'utiliser ce canal de communication.

Les preneurs de licences doivent vendre des produits directement aux consommateurs finaux pour pouvoir se présenter sur www.fermebourgeon.ch. Cette possibilité est en outre réservée aux

entreprises indépendantes dont le personnel ne dépasse pas 1000 pour cent de poste ou dont le chiffre d'affaires total ne dépasse pas quatre millions de francs (en référence à l'Ordonnance fédérale sur les améliorations structurelles). L'activité de ces entreprises doit en outre comprendre au moins la première étape de transformation des matières premières agricoles.

Le site internet www.fermebourgeon.ch est une prestation de Bio Suisse pour favoriser et encourager la vente directe des produits Bourgeon non seulement par

les producteurs agricoles Bourgeon mais aussi par les petits fabricants de denrées alimentaires sous licence Bourgeon. sja

PETITES ANNONCES

Cherche

Jeune famille actuellement en fermage cherche **exploitation agricole ou d'estivage** à acheter ou en fermage. FiBL, Chiffre Mst 106-2012-06-04, Ackerstrasse 21, 5070 Frick

Famille avec un enfant (bientôt deux), exploitant magasin bio et entreprise de rénovation dans les Franches-Montagnes JU, cherche **filles/garçon au pair** dès le 20 août ou à convenir, pour une durée d'une année. Tél. 079 500 23 55, courriel lina@couleursduterroir.ch

Cherche **jeune fille ayant terminé l'école pour faire son année d'école ménagère.**

1 jour de cour et 4 jours de travail par semaine dans notre ménage paysan. Jeune famille avec 1 enfant, tél. 062 394 12 44

Agriculteur/Agronome HES, 35 (avec famille) cherche **poste à responsabilités** (p. ex. comme chef d'exploitation ou similaire), offres de fermage ou de vente bienvenues. Plusieurs années d'expérience dans l'agriculture bio. Tél. 031 741 12 78, courriel campesino@gmx.ch

Offre

À vendre **génisses ayant 50 à 70 % de sang de Normande**, belles bêtes robustes à deux fins, très bons systèmes mammaires, bon caractère, avec cornes, choix entre plusieurs, bonne aptitude au pâturage, tél. 081 325 17 02



Une nouvelle possibilité de se faire de la pub: Maintenant, les preneurs de licences peuvent aussi utiliser www.fermebourgeon.ch comme canal de communication.

PUBLICITE

www.marchebio.ch

25^e Marché bio et artisanat

BIO SUISSSE Suisse. Naturellement.

SAIGNELÉGIER
15-16 SEPT 2012 9-18 H
HALLE DU MARCHÉ-CONCOURS

Venez découvrir le plus grand et surtout le plus beau marché bio de Suisse!

Voyagez malin... Venez en train! www.les-cj.ch

Bourgeon Bio. Le goût du vrai. BIOSUISSE

Engraissement des verrats en vue

La Suisse a longtemps joué un rôle de précurseur dans la recherche sur l'engraissement des verrats. La décision d'influents associations européennes du secteur agroalimentaire de ne plus castrer les porcelets mâles à partir de 2018 a relancé les efforts de recherche plein gaz dans toute l'Europe. L'agriculture biologique devrait prendre au sérieux son rôle de pionnier de la protection des animaux et accélérer la reconversion à l'engraissement des verrats au lieu de la retarder.

Depuis début 2010, les porcelets mâles ne sont plus castrés en Suisse que sous anesthésie et avec un traitement antidouleur postopératoire. Cette castration est pratiquée pour éviter ce qu'on appelle l'odeur de verroat, ou odeur sexuelle, qui apparaît lors de la cuisson de la viande de 5 à 10 % des verrats abattus après la maturité sexuelle.

La castration reste malgré l'anesthésie une intervention massive qui contrevient au principe bio de respecter le plus possible l'intégrité corporelle des animaux. Le Cahier des charges de Bio Suisse stipule expressément: «Il convient de réduire au maximum les opérations zootechniques.» La castration est-elle vraiment incontournable au point de devoir invoquer cette «clause du minimum»?

L'UE prend les devants

Conjointement avec des organisations de protection des animaux, les interprofessions agricoles et agroalimentaires européennes ont décidé en 2010 de ne plus castrer aucun porcelet à partir de 2018. Bien que la Commission européenne soit intervenue comme médiatrice, cette convention n'a pas force de loi mais est considérée comme un accord commercial. Cela ne l'empêche pas d'être une déci-

sion qui fait jurisprudence en définissant un cadre temporel clair pour la reconversion à l'engraissement des verrats.

Les bailleurs de fonds et les instituts de recherche se préoccupent de plus en plus de la question et publient sans cesse de nouveaux résultats sur la sélection, l'alimentation et l'élevage des verrats ainsi que sur la transformation de leur viande. L'abandon de la castration impliquera des petits et grands changements pour toute la filière de production – mais pas seulement négatifs: économie des coûts de castration, diminution des pertes dues aux complications postopératoires, amélioration de la rentabilité par l'amélioration de la valorisation des aliments, et enfin plus grande proportion de viande maigre produite par les verrats. Le bien-être des animaux n'est donc certainement pas la seule raison pour pousser ainsi à la roue de l'engraissement des verrats.

Certains pays de l'UE, en tête desquels on trouve l'Angleterre et l'Espagne, ne castrant quasiment plus aucun porcelet depuis de nombreuses années. Il va de soi que les conditions d'élevage varient d'un pays à l'autre, et il semble bien que la perception de l'odeur de verroat soit conditionnée par la culture – la sensibilité varie d'une personne à l'autre, et les

femmes y réagissent de manière beaucoup plus sensible que les hommes. Malgré des contextes différents, les expériences faites dans ces pays montrent qu'il est possible de généraliser l'engraissement des verrats.

Quelques obstacles de plus en bio

Qui dit généralisation dit forcément aussi intensification. En font partie les caillebotis intégraux, les aliments très concentrés en énergie et en protéines ainsi que les porcs dotés de forts taux d'accroissement journaliers. Les verrats qui engraissent très vite à cause d'une génétique adéquate soutenue par des aliments bien adaptés atteignent un bon poids d'abattage encore avant la maturité sexuelle.

Cela ne peut cependant pas être la bonne approche pour l'engraissement des verrats en bio. L'affouragement, les conditions d'élevage et quelquefois aussi la race ne permettent pas d'atteindre les mêmes accroissements journaliers que dans la production conventionnelle. Sans compter qu'il est nécessaire d'optimiser les teneurs en protéines et la répartition des acides gras en fonction des besoins spécifiques des verrats, qui ont un potentiel de fixation des protéines nettement plus élevé et des carcasses contenant une plus forte proportion de viande maigre que les castrats. Cela impose des aliments plus riches en protéines et en certains acides aminés. La teneur en protéines ne doit cependant pas être trop haute non plus car cela peut favoriser l'apparition de l'odeur de verroat. Or on recommande en général pour l'alimentation bio un léger surapprovisionnement pour éviter tout manque d'acides aminés essentiels. La graisse des verrats contient en outre davantage d'acides gras non saturés que celle des castrats. Vu que cela complique la transformation et la conservation de la viande, cela devrait se répercuter sur la composition des rations alimentaires. La reconversion à l'engraissement des verrats rencontre donc en bio quelques obstacles de plus qu'en conventionnel.

L'engraissement des verrats n'est ce-



Une alternative particulièrement respectueuse des animaux: Engraisser les verrats sans les castrer.

pendant pas une nouveauté absolue en bio. Quelques paysans et paysannes biologiques suisses ont en effet renoncé à la castration depuis des années pour des motifs de protection des animaux – avec une majorité de bonnes expériences et peu de pertes dues à l'odeur de verrat. Des boucheries locales procèdent aux tests olfactifs et transforment la viande en différents produits en fonction des résultats de ces tests. Le fait que la transformation soit possible à petite échelle semble donc ainsi prouvé, mais les méthodes qui permettront de reconnaître cette mauvaise odeur dans les grands abattoirs et donc de prendre les bonnes décisions pour la transformation de la viande concernée par l'odeur de verrat ne sont pas encore au point.

Y a-t-il un marché pour la viande de verrat?

Le marché de la viande de verrat est encore confidentiel et se limite chez nous à de la vente directe et à quelques rares boucheries. 90 % de la viande de verrat peut être vendue sans problème comme viande fraîche. La fameuse odeur de verrat peut être détectée lors d'un test de cuisson, et la viande des 5 à 10 % de verrats concernés par ce problème permet de fabriquer de délicieuses spécialités à manger crues comme la coppa, le salami ou le lard maigre. Les produits de ce genre sont bien acceptés par les consommateurs: Lors d'une dégustation à l'aveugle organisée par l'émission télévisée «Kassensturz» avec près de 200 personnes, un salami de verrat est même sorti nettement mieux qu'un salami de castrat pourtant fabriqué à l'identique.

Il semble que la réussite de la commercialisation dépende d'une bonne information des consommateurs. Ceux qui font de la vente directe sont en général très convaincants. D'ailleurs, quelques exemples montrent que l'information active de la clientèle n'est semble-t-il pas nécessaire pour les produits de grande qualité gustative.

Les producteurs qui désirent se lancer dans l'engraissement des verrats doivent être conscients que la plupart des bouchers sont plutôt méfiants à l'égard de la viande de verrat et ne sont pas prêts à en assumer la commercialisation, car les connaissances pratiques sur la transformation séparée de la viande qui serait malodorante après cuisson ne sont pas encore généralisées. Il faut donc trouver un boucher réellement intéressé et s'investir soi-même activement dans la commercialisation.

Barbara Früh, FiBL/mb



Photos: KAGFreiland

Ce Bauernschüblig (schüblig paysan) à la viande de verrat fabriqué par la boucherie Eichenberger de Wetzikon ZH a reçu en 2005 le Prix d'innovation Agricole Suisse.

Et la suite?

L'agriculture biologique se doit de relever le défi et de passer le plus vite possible à l'engraissement des verrats. Bonne qualité des méthodes d'élevage et hautes exigences en matière de protection des animaux doivent rester des caractéristiques du bio. Les porcheries d'engraissement intensif et les grands abattoirs de l'Union Européenne ne doivent pas devancer l'agriculture biologique dans le domaine de l'engraissement des verrats.

Voilà pourquoi le FiBL va – sur une initiative de l'organisation de protection des animaux QUATRE PATTES – se lancer dans un nouveau projet de recherche sur un des casse-tête de l'engraissement des verrats: la composition des groupes. Les verrats doivent-ils être séparés des femelles pour qu'ils atteignent moins vite la maturité sexuelle? Doit-on au contraire tirer profit de la présence calmante des femelles, qui sont moins agressives, et engraisser les verrats dans des groupes mixtes?

Le FiBL est aussi en train d'actualiser le dossier «Engraissement des verrats» qui se trouve sur le site internet www.bioactualites.ch, le lien direct étant www.engraisser-verrats.bioactualites.ch. Le dossier et son forum de discussion doivent servir à rassembler et à transmettre les connaissances et les expé-

i Dossier «Engraissement des verrats» avec forum de discussion

www.bioactualites.ch → Élevages → Porcins → Dossier: Engraissement des verrats, ou www.engraisser-verrats.bioactualites.ch.

N.B.: L'actualisation du dossier est en cours et prendra un certain temps.

riences. Les éleveurs et engraisseurs de verrats pourront communiquer leurs astuces et leurs trucs, et les éleveurs de porcs intéressés pourront poster leurs questions et profiter des expériences déjà faites par les collègues. L'actualisation du dossier sur l'engraissement des verrats – qui va prendre un certain temps – montrera que l'engraissement des porcs mâles non castrés est aussi possible en bio et où se cachent les quelques difficultés qui restent à résoudre. Les publications d'études internationales sur le sujet se succèdent régulièrement et feront l'objet d'un travail de vulgarisation pour que les paysannes et paysans bio puissent en profiter.

Mirjam Holinger, FiBL/mp



Les projets du FiBL sur le thème de l'engraissement des verrats peuvent être réalisés grâce au soutien de l'organisation internationale de protection des animaux QUATRE PATTES, www.quatre-pattes.ch.

La photovoltaïque, un bon investissement?

De nombreux domaines agricoles disposent de conditions idéales pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques, mais il s'agit de bien réfléchir aux risques avant d'investir. Un exemple chiffré montre quelles peuvent être les répercussions financières d'une installation photovoltaïque.

La fiche technique «La protection du climat dans les fermes bio» mentionne aussi la photovoltaïque parmi la quarantaine de mesures qui permettent aux familles paysannes bio de contribuer à la protection du climat. Il est cependant bien connu que les moyens disponibles pour l'encouragement des énergies renou-

velables par la Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) sont limités. Se pose donc la question suivante: Y a-t-il un moment idéal pour prendre la décision d'investir dans ce domaine?

L'installation de capteurs photovoltaïques pour produire de l'électricité à injecter dans le réseau public est un



Cette installation réalisée sur le domaine Bioland de Stephan Müller, Steinmaur ZH, atteint une puissance de crête de 174,72 kWc et couvre une surface de référence de 893 m².

i Fiche technique sur la protection du climat

Les paysans et paysannes Bourgeon contribuent déjà aujourd'hui à la protection du climat. De nombreux articles du Cahier des charges de Bio Suisse vont en effet dans cette direction: La limitation à 10 % de concentrés pour les ruminants, le renoncement aux engrais chimiques et l'interdiction des transports aériens en sont quelques exemples.

Une fiche technique rédigée par le FiBL sur mandat de Bio Suisse, qui présente les interactions entre le changement climatique et l'agriculture ainsi que les mesures que les fermes bio peuvent prendre pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, a été traduite et publiée en français sous le titre «Comment les fermes bio protègent le climat». Numéro de commande 1579. La version PDF peut être téléchargée gratuitement sur www.shop.fibl.org (truc: saisir le mot «climat» dans le moteur de recherche) et la version imprimée commandée au FiBL pour neuf francs au FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 72, fax 062, 856 72 73, courriel info.suisse@fibl.org.

L'installation photovoltaïque de Bioland Müller, Steinmaur ZH

Le domaine Bioland Müller à Steinmaur ZH est une entreprise maraîchère diversifiée avec un assortiment de plus de trente articles, surtout diverses salades (voir aussi www.mueller-gemuese.ch → Betriebe). La surface productive comprend 35 ha de cultures en pleine terre, 2 ha de serres et 0,5 ha de tunnels

La société gvz-rossat ag a réalisé une impressionnante installation photovoltaïque dont voici les données principales: Puissance totale (DC*) 174,72 kWc**, 546 modules SunPower de 320 W avec un rendement de 19,6 %, 13 onduleurs Fronius International, pente 15 degrés, orientation S-SO, surface totale 893 m², rendement annuel spécifique 978,3 kWh/kWc, courant injecté dans le réseau 171'197 kWh, réduction des émissions de CO₂ 151'442 kg/a.

L'installation a été conçue pour être intégrée au toit. Cela joue un grand rôle pour les tarifs de rémunération de la RPC, qui sont réadaptés chaque année en tenant compte de la diminu-

tion des coûts d'investissement. Le courant injecté dans le réseau avant le 1^{er} mars 2012 était payé env. 38 ct./kWh. Avec une durée de vie de vingt ans, l'investissement est amorti en une dizaine d'années en tenant compte des assurances, de l'entretien etc. Le défi économique d'un si gros projet consiste à acquérir le capital d'investissement et à supporter son immobilisation pendant une longue période.

L'acheteur du courant mentionné pour la mise à l'enquête était l'Elektrizitätswerk du canton de Zurich, puis toutes les autres étapes ont été coordonnées par Swissgrid. Le paiement du courant produit est assuré depuis la date contractuelle d'injection par la société Pool Énergie Suisse SA. Les serres disposent d'un chauffage à bois de 2 MW, et il est prévu d'installer un échangeur de chaleur à eau pour les gaz des compresseurs frigorifiques.

Max Meyer

* Direct Current, courant continu

** Kilowatt-crête, puissance de crête

projet qui engage plusieurs générations. L'expérience actuelle montre en effet qu'une installation photovoltaïque neuve va produire du courant pendant une trentaine d'années. La décision d'investir doit donc être pesée avec le plus grand soin. Pour simplifier, il s'agit d'évaluer le rendement technique possible en fonction des conditions locales avec un calculateur solaire (le programme est disponible sur www.sses.ch) puis de tirer au clair toutes les questions importantes au sujet des coûts d'investissement (réaliser soi-même l'installation, nécessité éventuelle d'assainir le toit, taxes etc.) ainsi que les revenus possibles fournis par l'injection du courant dans le réseau. Les revenus doivent permettre d'amortir l'installation en visant pour simplifier une période de quinze ans.



La construction de l'installation revient moins cher si les cellules photovoltaïques sont intégrées au toit lors d'une nouvelle construction ou lors de l'assainissement d'un toit au lieu d'être posées sur un toit de tuiles.

Photos: gzv-rossat

Pas rentable sans rétribution de la plus-value écologique

Les installations photovoltaïques ne peuvent pas être rentables sans rétribution de la plus-value écologique. Les centrales électriques publient leurs besoins en électricité solaire et l'achètent au prix du marché. Les possibilités de vendre ainsi sa propre électricité solaire étant cependant limitées, la Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) payée par la Confédération via Swissgrid entre en ligne de compte en premier. Comme nous l'avons déjà dit, ce système d'encouragement est soumis à un plafonnement qui engendre inévitablement une longue liste d'attente. Les incertitudes sont actuellement les suivantes:

- Liste d'attente;
- Pas d'affirmation contraignante au sujet du moment où on pourra bénéficier d'une décision positive concernant la RPC;
- Incertitude au sujet des éventuelles interventions politiques pour modifier les possibilités d'encouragement.

Il est pensable que la RPC soit remplacée

par un système d'adjudications ou par une subvention unique des investissements. La RPC est conçue pour assurer le même taux de rendement pendant 25 ans, et pour les nouveaux projets déposés elle tient compte de l'évolution des coûts en utilisant des tarifs rémunérateurs dégressifs. Un exemple de calcul pour une installation de 29 kW se trouve dans le tableau en bas de la page 15.

Modules intégrés au toit moins chers

Si quelqu'un a la capacité de financer lui-même une installation combinée avec la

construction d'une nouvelle stabulation ou avec l'assainissement d'un toit, l'investissement peut s'avérer rentable même sans RPC si on choisit une solution intégrée au toit. L'agriculteur doit alors être bien conscient que l'usine électrique qui lui achètera son électricité ne lui paiera rien de plus que le prix du marché attribué à la production, qui fluctue entre 6 et 15 centimes selon les usines électriques et les structures tarifaires. Il y a en effet de grandes différences entre les usines électriques et les régions.

Max Meyer, Chef de projet pour Solarbauern*
* Paysans solaires, n.d.t.

Exemple d'une installation photovoltaïque de 29 kW

Coûts d'installation (Fr.):	95'000	Type d'installation:	Mono
Réparations et entretien par kWh (Fr.):	0.6		
Financement		Durées d'amortissement (années)	
Fonds propres (Fr.):	10'000	Hypothèque:	20
Prestations propres (Fr.):	0	Crédit d'investissement:	15
Crédit d'investissement (Fr.):	45'000	Remboursement fonds propres:	10
Hypothèque (Fr.):	40'000	Taux d'intérêt fonds propres:	Taux hypothécaire moins 1 %
Rendement		Jours de fonctionnement	
Puissance de l'installation (kW):	29	en 1 ^{ère} année:	90
Rendement annuel moyen (kWh):	28'000		
Diminution annuelle du rendement (%):	0.8		

Calcul du rendement financier de l'installation de 29 kW de l'exemple ci-dessus

Année	2012	2013	2014	2015	2016	dès 2017	dès 2022	dès 2027	2036
Prix par kWh (ct.)	37.8	37.8	37.8	37.8	37.8	37.8	37.8	37.8	37.8
Rendement annuel (kWh)	6'904.00	27'776.00	27'553.79	27'333.36	27'114.69	26'897.78	25'838.94	24'821.79	23'090.76
Rendement annuel (Fr.)	2'609.71	10'499.33	10'415.33	10'332.01	10'249.35	10'167.36	9'767.12	9'382.64	8'728.31
Remboursement des coûts d'investissement (Fr.)	0.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00	
Amortissement de l'hypothèque (Fr.)	0.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00	
Montant de l'hypothèque (Fr.)	40'000.00	40'000.00	38'000.00	36'000.00	34'000.00	32'000.00	22'000.00	12'000.00	0.00
Taux de l'intérêt hypothécaire (%/année)	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	5.00	7.00	7.00	7.00
Intérêt des dettes (Fr.)	1'000.00	1'000.00	950.00	900.00	850.00	1'600.00	1'540.00	840.00	0.00
Remboursement des fonds propres (Fr.)								1'000.00	1'000.00
Montant des fonds propres immobilisés (Fr.)	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00	9'000.00	0.00
Intérêts des fonds propres (Fr.)	150.00	150.00	150.00	150.00	150.00	400.00	600.00	540.00	0.00
Frais compteur (Fr.)	120.00	120.00	120.00	120.00	120.00	120.00	122.00	127.00	136.00
'Réparations, entretien, assurances (Fr.)	414.24	1'666.56	1'653.23	1'640.00	1'626.88	1'613.87	1'550.34	1'489.31	1'385.45
Revenu net 1	1'075.47	7'712.77	7'692.11	7'672.01	7'652.47	6'833.49	6'554.78	6'926.33	7'206.86
Revenu net 2 (après amortissement dettes)	1'075.47	2'712.77	2'692.11	2'672.01	2'652.47	1'833.49	1'554.78	1'926.33	7'206.86
Revenu net 3 (après remboursement fonds propres)	1'075.47	2'712.77	2'692.11	2'672.01	2'652.47	1'833.49	1'554.78	926.33	6'206.86
Revenu net 3 cumulé	1'075.47	3'788.24	6'480.35	9'152.35	11'804.83	13'638.32	22'847.25	30'730.61	76'700.76



Photos: Petra Schwinghammer

Les contrôles 2013 mettront l'accent sur les poules pondeuses

Bio Suisse et les organismes de contrôle bio.inspecta et Bio Test Agro choisissent chaque année un thème sur lequel les contrôles vont mettre l'accent. En 2013, une attention toute particulière sera accordée aux conditions de vie des poules pondeuses.

L'expérience des contrôleurs a montré que les directives du Cahier des charges de Bio Suisse ne sont pas encore totalement appliquées dans tous les poulaillers de ponte et qu'il subsiste encore des ambiguïtés et des lacunes surtout dans les petites unités de production. Le bio actualités présente donc une vue d'ensemble des principales exigences.

L'ensemble de la réglementation se trouve sur www.bio-suisse.ch dans le Cahier des charges, les règlements et les

dispositions d'application de Bio Suisse.
 Christoph Fankhauser, Bio Suisse
 Nicole Locher, bio.inspecta

i Informations complémentaires

- www.shop.fibl.org, entrer «poules pondeuses» dans le moteur de recherche.
- www.bio-suisse.ch → Producteurs →
- Cahier des charges & règlements
- www.ofag.admin.ch → Thèmes → Paiements directs → SST et SRPA / Volaille de rente



Profil d'exigences concernant le nombre de poules pondeuses dans la ferme			
Nombre PP	Commercialisation des œufs	Cahier des charges / Exigences	Type de contrôle
Plus de 450	Oui	La SRPA et le Cahier des charges de Bio Suisse doivent être intégralement respectés.	Contrôle initial + contrôle bio annuel
De 1 à 450			
Moins de 20	Non (élevage d'agrément)	<ul style="list-style-type: none"> - Les directives pour les conditions d'élevage et l'alimentation doivent être intégralement respectées. - Les poules ne doivent pas forcément provenir d'élevages bio. - Test salmonelles pas obligatoire. - Les registres ne doivent pas être tenus à jour (SRPA et SST ne peuvent alors pas être annoncées). 	Contrôle bio annuel

Directives de la Confédération et de Bio Suisse pour les poules pondeuses Bourgeon

Grandeur maximale des troupeaux	Les troupeaux ne doivent pas dépasser 250 poules. Les systèmes tridimensionnels structurés (eau et aliments à différents niveaux) peuvent accueillir des troupeaux de 500 poules au maximum. Un même bâtiment peut abriter au maximum 4 troupeaux.	Cahier des charges de Bio Suisse
Aménagement du poulailler	Le poulailler doit avoir des perchoirs à différentes hauteurs.	SST
	L'aire d'activité du poulailler (place de grattage, points d'alimentation et d'abreuvement) doit avoir au moins 15 Lux de lumière naturelle pendant la journée (dans les zones les plus sombres, ces 15 Lux peuvent être atteints avec un éclairage artificiel). Un éclairage plus faible est autorisé pour les zones de repos et de refuge (y. c. les pondeurs). Les 15 Lux sont atteints si on peut lire un journal sans problème.	SST et règlements de Bio Suisse
	La phase éclairée ne doit pas dépasser 16 heures par jour.	Ordonnance bio du DFE
	Il ne faut pas plus de 5 poules par pondeur individuel.	Règlements de Bio Suisse
	Il ne faut pas plus de 80 poules par m ² de pondeur collectif.	
	Les caillebotis et les surfaces grillagées (perchoirs) doivent être munis de dispositifs d'évacuation des fientes situés juste en dessous (bandes, racleurs, planches etc.).	
	Abreuvoirs: Les poules doivent pouvoir s'abreuver à un plan d'eau ouvert, p. ex. à des abreuvoirs ronds ou à coupes. Les abreuvoirs à pipettes ne sont pas autorisés.	
Les pondeurs doivent être garnis de paille, de balle, de tapis gazon ou d'un revêtement de plastique mou et mal-léable.		
Litière / Aire de grattage	Seuls des matériaux adéquats peuvent être utilisés pour la litière. Adéquat signifie que les poules peuvent satisfaire leur besoin de gratter et de picorer (activités d'exploration) et de bain de poussière. Ne conviennent pas: tourbe, papier journal, matériaux fortement poussiéreux.	SRPA
	1/3 de la surface au sol du poulailler doit être disponible comme aire de grattage couverte de litière.	Ordonnance bio du DFE
Exigences pour la zone de climat extérieur (ZCE)	La zone de climat extérieur (ZCE) doit être: <ul style="list-style-type: none"> – ouverte ou délimitée par du treillis (métallique ou plastique) sur au moins un des longs côtés, – complètement couverte, – garnie de suffisamment de litière (la ZCE des poulaillers mobiles ne doit pas être couverte de litière si le poulailler ne reste pas plus de 3 mois au même endroit), – protégée si nécessaire par un filet brise-vent. 	SRPA
	L'accès à la ZCE doit être garanti chaque jour à partir de 10 heures. L'accès à la ZCE peut exceptionnellement être restreint: <ul style="list-style-type: none"> – en cas de fort vent, – en cas de couche de neige, – en cas de basses températures, – en cas de maladies dans le troupeau, – pour le déclenchement de la mue, – depuis l'installation des poulettes jusqu'à la fin de la 23^{ème} semaine d'âge, – pendant les 42 premiers jours de vie. 	
	La ZCE doit être structurée et munie d'un bain de poussière ou de sable d'au moins 15 cm de profondeur et 1 m ² par 100 poules.	
	Garde au toit minimale de 150 cm (120 cm pour les poulaillers mobiles).	Règlements de Bio Suisse
	Les seuils entre la ZCE et le poulailler ne doivent pas dépasser 30 cm de hauteur (pour les exigences spéciales pour les systèmes de poulaillers avec des ZCE situées plus haut ou plus bas, voir les articles 3.6.2 et 3.6.3 du règlement «Aviculture» de Bio Suisse).	
Les accès de la ZCE au poulailler et au pâturage doivent être d'au moins 40 cm de haut et 70 cm de large (par 100 poules).		
Poulailler, ZCE, parcours	Un croquis du poulailler, de la ZCE et du parcours avec les dimensions des perchoirs et le nombre maximal de poules doit être présent dans la ferme (calcul du nombre maximal de poules: cf. www.ovf.admin.ch → Thèmes → Protection des animaux → Aménagements d'étables → Fichier Excel «Calcul de densité de poules pondeuses»). Le cas échéant, le journal des sorties doit expliquer pourquoi l'accès à la ZCE ou au pâturage a été limité.	SRPA
Parcours	Le parcours peut être un pâturage, une aire d'exercice ou une zone de climat extérieur.	
	En plus de l'accès à la ZCE, les poules doivent pouvoir accéder au pâturage chaque jour pendant au moins 5 heures, depuis 13 heures au plus tard et jusqu'à au moins 16 heures. Exceptions en plus de celles mentionnées sous «Exigences pour la ZCE»: <ul style="list-style-type: none"> – en cas de forte pluie, – si la terre du pâturage est détrempée, – pendant au maximum 21 jours pour déclencher la mue. 	
	L'accès au pâturage peut être remplacé par un accès au parcours (pas à la ZCE).	
Pâturage	Le pâturage doit être un herbage composé de graminées et d'autres plantes mis à disposition des poules. Herbage et structures sont obligatoires.	Ordonnance bio du DFE
	Les zones marécageuses doivent être clôturées.	
	Les pâturages pour les volailles agricoles doivent comporter des possibilités de refuge comme des arbres, des buissons ou des abris.	
	Au minimum 5 m ² de pâturage par poule (min. 2 m ² en cas de pâturage tournant).	Règlements de Bio Suisse
	La distance entre les ouvertures d'accès au pâturage et les premiers éléments d'aménagement et celle entre les différents éléments d'aménagement ne doit pas dépasser 20 m (il est recommandé d'utiliser des abris déplaçables).	
La surface du pâturage peut être comptée jusqu'à une distance maximale de 120 m depuis les ouvertures d'accès au pâturage.		
Test salmonelles	Tous les producteurs qui commercialisent des œufs doivent faire faire chaque année au moins une analyse pour <i>Salmonella enteritidis</i> .	Règlements de Bio Suisse
	Le rapport d'analyse des poulettes doit être transmis au producteur d'œufs qui les achète.	

Andermatt Biocontrol prend une participation à ABiTEP

La société Andermatt Biocontrol AG prend une participation à l'entreprise allemande de biotechnologies ABiTEP GmbH, qui est spécialisée dans la production de bactéries naturellement présentes dans le sol pour les utiliser comme stimulateurs biologiques des défenses naturelles des plantes. Andermatt Biocontrol, qui fabrique et commercialise des solutions phytosanitaires biologiques, a développé un réseau de distribution dans le monde entier et annonce qu'elle complète maintenant son assortiment avec les produits bactériens d'ABiTEP. comm./psh/mp

Chemins du Bio et nouveau site internet

«Les Chemins du Bio», c'est un réseau de chemins pédestres qui va de ferme bio en ferme bio au cœur même du Jura. Et c'est une opportunité de se balader pour découvrir les fermes bio, s'y restaurer ou y passer la nuit... «Les Chemins du Bio» encouragent voluptueusement un développement dynamique de l'agriculture biologique et fournissent en même temps une précieuse contribution à la conservation de l'environnement, de l'identité et des valeurs culturelles d'une région magnifique. Prenez vous aussi le temps d'un voyage-découverte



Photo: Andreas Vetsch

Se balader de ferme bio en ferme bio et les visiter, y manger ou y dormir: Une offre exclusive des paysans bio du Jura.

Le site internet qui présente les possibilités actuelles a été mis en ligne il y a quelques semaines, et il sera continuellement complété par de nouveaux itinéraires et possibilités de se restaurer et de passer la nuit. Les familles paysannes de Biojura qui se tiennent derrière ce concept ont encore beaucoup de projets pour ces quatre prochaines années: les vingt itinéraires pédestres doivent aussi passer par les nombreuses curiosités régionales de l'Ajoie, du Pichoux, du Clos du Doubs, des Franches-Montagnes et de la vallée de Delémont. Les premières propositions de balades et leurs descriptions détaillées sont déjà prêtes. slu/psh/mp
Pour tous les détails: www.lescheminsdubio.ch



Photo: portanatura

Le magasin bio portanatura a gagné «parce que l'entreprise travaille avec beaucoup d'élan», affirme le jury.

Prix de l'esprit d'entreprise pour portanatura

Le jury du Prix argovien de l'esprit d'entreprise (Aargauer Unternehmerpreis) a récemment désigné le magasin zofinguien portanatura comme gagnant dans la catégorie des très petites entreprises qui comptent jusqu'à neuf employés. Le prix est décerné par l'Union argovienne des arts et métiers et la Banque cantonale argovienne. Cet ancien magasin de régime s'est transformé ces dernières années en magasin bio ultradynamique. Lauréat 2008 du concours «Magasin Bio de l'année», portanatura s'est encore hissé au deuxième rang l'année passée. La directrice Priska Roth a été la première à compléter son magasin bio par une boutique en ligne. Ce shop internet apporte maintenant la moitié du chiffre d'affaires de l'entreprise. slu
Pour en savoir plus: www.portanatura.ch

Étudier l'agriculture biologique à la ZHAW

La Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften ZHAW de Wädenswil (université zurichoise des sciences appliquées, n.d.t.) propose une formation universitaire en agriculture biologique. Cette offre de formation comble une lacune en formation du niveau du Bachelor dans le domaine de l'agriculture et de l'horticulture durables. Cette nouvelle filière d'études est pilotée en collaboration avec le FiBL et la station de recherches Agroscope ART. Cette spécialisation intitulée «Biologische Landwirtschaft und Hortikultur» BLH, qui existe depuis 2010 dans le cadre du Bachelor «Umweltingenieurwesen» (eh oui, on est à Zurich et les cours ne sont pas en français...), comprend des cours sur les grandes cultures, les cultures fourragères, le maraîchage, l'arboriculture, la vigne, l'horticulture et la production animale. Le grand nombre de modules à choix permet aux étudiants de personnaliser leurs études en fonction de leurs préférences et objectifs personnels. Jürg Boos, ZHAW/mp

Conseil: Hans-Rudolf Keller, tél. 058 934 59 27, courriel hans-rudolf.keller@zhaw.ch. Le délai d'inscription est toujours le 31 mars pour la session qui commence à la mi-septembre.
Pour en savoir plus: www.iunr.zhaw.ch.



Photo: ZHAW

Actuellement, quelque 25 étudiants commencent chaque année la spécialisation «Biologische Landwirtschaft und Hortikultur» de la ZHAW de Wädenswil.

CULTURES MARAÎCHÈRES

Culture maraîchère bio pour les marchés de proximité

Date

Judi 30 août

Horaire

Pas encore défini

Lieu

Bière (VD)

Programme

Production de légumes et de plantes aromatique axée sur la

vente directe et les contrats avec les consommateurs. Fertilisation, protection des plantes, désherbage et autres thèmes abordés, suivis d'une visite de domaines bio.

Organisateur

Martin Lichtenhahn, FiBL

Renseignements et inscription

Secrétariat des cours du FiBL,
Stefanie Leu, Ackerstrasse,
5070 Frick, tél. 062 865 72 74,
fax 062 865 72 73,
courriel stefanie.leu@fibl.org,
www.fibl.org

Was

Besuch verschiedener Biorebbaubetriebe.

Leitung

Andi Häseli, FiBL

Auskunft, Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Postfach,
5070 Frick, Tel. 062 865 72 74,
Fax 062 865 72 73,
E-Mail kurse@fibl.org,
www.anmeldeservice.fibl.org

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Journée d'information plantes aromatiques et médicinales 2012

Date

Lundi 13 août, 14.00 – 17.00

Lieu

Domaine de Bruson VS

Contenu

1. Historique: les 30 ans de la recherche en plantes aromatiques et médicinales (C.A. Carron)
2. Protection des végétaux: les cicadelles dans les plantes aromatiques (C.A. Baroffio)
3. Sélection: Primevère, Pimprenelle (J. Vouillamoz)
4. Innovation: Baies de Goji (C.A. Baroffio)
5. Comparaison d'origines: Menthe clone 541 (C.A. Carron)
6. Désinfection des semences: Guimauve et mauve (X. Simonnet, Médiplant)
7. Visite des parcelles PAM de l'exploitation de la famille Deslarzes à Bruson

Intervenants

C.A. Baroffio, C.A. Carron, J. Vouillamoz, X. Simonnet

Organisation

Agroscope ACW

Information

Un prospectus se trouve dans l'agenda de www.bioactualites.ch. Pour toute autre information: Centre de recherche Conthey, Domaine de Bruson, 1934 Le Châble, tél. 027 776 12 36, fax 027 776 15 04, www.acw.admin.ch

VIGNE ET VIN

Domaine La Capitaine

Gastronomie au Domaine: Repas gastronomiques «Accord mets-vins»

Lieu

Domaine La Capitaine, Reynald Parmelin, Begnins VD

Dates

14 septembre, 26 et 27 octobre (chasse), 30 novembre (toujours sur inscription)

Portes ouvertes

Lieu

Domaine La Capitaine, Reynald Parmelin, Begnins VD

Dates

8 septembre, 3 et 4 novembre (spécialité: le bourru), 24 novembre

Programme

Portes ouvertes au domaine – dégustation + petit encas à midi (sur inscription)

Renseignements et Inscriptions

Domaine La Capitaine, Famille Reynald Parmelin, En Marcins, 1268 Begnins VD, tél. 022 366 08 46, courriel info@lacapitaine.ch, www.lacapitaine.ch

Bioweinbauexkursion

Wann

Freitag/Samstag 17./18. August

Wo

Nordwestschweiz und Süddeutschland

TRANSFORMATION ET COMMERCE

Congrès des transformateurs: Tendances et potentiels de la transformation bio

Date

Vendredi 26 octobre 2012,
09.15–16.45

Lieu

Humanus-Haus, à Beitenwil près de Rubigen BE

Contenu

Nouvelles tendances: les désirs des consommateurs. Potentiel et bénéfice de l'agriculture biologique. L'après-midi est consacré à divers ateliers: Faire



l'expérience organoleptique du bio, profiler les produits biologiques suisses dans le commerce spécialisé, les additifs dans la transforma-



tion bio, possibilités pratiques de simplifier la fabrication et les contrôles des produits bio, possibilités de rendre la transformation bio encore plus durable.

Programme détaillé téléchargeable au format PDF depuis l'annonce de ce cours dans la rubrique «Agenda» de www.bioactualites.ch.

Langue
La journée se déroulera a priori en suisse-allemand et en allemand.

Organisateur

Bio Suisse, FiBL, Demeter, bio.inspecta

Responsable

Sabine Würth, Bio Suisse

Renseignements et inscriptions

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org



IMPRESSUM

bioactualités



21^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 20 du mois, sauf en janvier et en août), aussi en allemand (bioaktuell) et en italien (bioattualità)

Tirage 635 exemplaires français, 6753 exemplaires allemands (certifié WEMF)

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence Bio Suisse; Abonnement annuel Fr. 49.–, étranger Fr. 56.–
Éditeurs Bio Suisse (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Margarethenstrasse 87, CH-4053 Bâle, tél. +41 (0)61 385 96 10, fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch

FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse 21, case postale 219, CH-5070 Frick, tél. +41 (0)62 865 72 72, fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org

Rédaction Stephan Jaun (Rédacteur en chef), Petra Schwinghammer (Bio Suisse); Markus Bär (FiBL); courriel redaction@bioactualites.ch

Traduction Manuel Perret, CH-1412 Ursins

Maquette Daniel Gorba (FiBL)

Impression Brogle Druck AG, case postale, CH-5073 Gipf-Oberfrick, tél. +41 (0)62 865 10 30

Publicité Erika Bayer, FiBL, case postale 219, CH-5070 Frick, tél. +41 (0)62 865 72 00, fax +41 (0)62 865 72 73, courriel publicite@bioactualites.ch

Abonnements et édition Bio Suisse, éditions bioactualités, Petra Schwinghammer, Margarethenstrasse 87, CH-4053 Bâle, tél. +41 (0)61 385 96 10, courriel edition@bioactualites.ch

Foires et marchés 2012

DATE	ÉVÈNEMENT	DE QUOI S'AGIT-IL	LIEN
25–26 août	Village bio lors de «Fête la Terre», Cernier	Coin bio avec restauration et exposition de bétail	www.evologia.ch/fete_la_terre.asp
25 août	Biomarkt Weinfelden	Marché bio avec attractions	www.biomarkt-ostschweiz.ch
1–2 septembre	O Sole Bio, Biomarkt Zug	Marché bio avec attractions	www.osolebio.ch
15–16 septembre	Marché Bio Saingnégier	Marché bio avec attractions	www.marchebio.ch
21–30 septembre	HESO Solothurn	Zoo câlin bio et bistrot bio	www.heso.ch
29 septembre	Marché Bio de Morges	Coin bio avec restauration	www.biovaud.ch
12–14 octobre	Foire aux sonnailles à Romainmôtier	Coin bio avec restauration	www.biovaud.ch
31 octobre – 4 novembre	Salon des goûts et terroirs, Bulle	Coin bio avec dégustations et vente	www.gouts-et-terroirs.ch
24–25 novembre	Marché de Pierre-à-Bot, Neuchâtel	Marché bio de Noël avec restauration	



Problèmes de diarrhées?

UFA-Antifex Bio

- Inhibe les bactéries intestinales nocives
- En cas de stress ou dès les premiers symptômes de troubles digestifs
- Pour toutes les espèces animales

Rabais Fr. 20.-/sac de 10 kg
jusqu'au 21.07.12

ufa.ch

Dans votre
LANDI

ACTION

hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20

Le leader
du commerce
des œufs bio!



Visitez notre site internet: vous y
trouverez des informations acutelles
pour les clients et les fournisseurs!

KAG freiland
das tierfreundliche Bio-Label

www.hosberg.ch

BIO SUISSSE



LINUS SILVESTRI AG

Partenaire opérationnel pour le bétail
9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen, SG
Jakob Spring, Kollbrunn, ZH

Natel 079 222 18 33
Natel 079 406 80 27

Votre chance – nous cherchons de nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO®

Nous cherchons toujours

- Remontes d'engraissement provenant de troupeaux allaitants ou laitiers avec prime de qualité intéressante en fonction des résultats d'abattage
- Nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO pour les formes de production suivantes: achat de remontes d'engraissement pour engraissement de finition, production laitière ou troupeau allaitant avec engraissement de finition (cf. www.lsag.ch)
- Éleveurs de vaches mères pour la production d'Aubrac

Vos avantages:

Intéressantes possibilités d'écoulement dans le programme Bœuf de Pâturage BIO.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remontes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!

BIO SUISSSE

PREMIUM QUALITY
Bœuf de pâturage

Exploitation commerciale certifiée biologique, spécialisée en importation directe

agrobio **schönholzer ag**
www.agrobio-schoenholzer.ch

CH-9217 Neukirch an der Thur

Tel: +41 (0)71 642 45 90 (lun-ven 8-12)

Mobile: +41 (0)79 562 45 00 (lun-ven 13-14)

Email: info@agrobio-schoenholzer.ch

D'ACTUALITÉ ET EXCLUSIVEMENT D'AGROBIO SCHÖNHOLZER SA

Foin de luzerne & pellet de luzerne BIO: contenu de MA sélectionnable (de 4ème à 6ème coupe), p.ex. power pellets de >20% en MA bag, protéines et fibres facilement digestibles

Céréale plante entière BIO: déshydraté, en cubes, fourrage grossier, riche en amidon et en fibres, contenu comparable au maïs plante entière, excellent rapport qualité-prix!

Produits de maïs BIO du pays:

ensilage, maïs-grain, cubes de plante entière

Mélasse de betterave:

très énergétique et appétible, visqueuse, livraison en container

Foin et paille BIO et conventionnelle:

toutes les qualités et variations



Plusieurs aliments peuvent être combinés en une commande, déchargement avec grue possible moyennant un supplément!